



# LES PANTHERES DE LYON

association de gymnastique artistique  
affiliée à la Fédération Française de Gymnastique

siège social

118, rue Jean Vallier

69007 Lyon

email : [contact@gympanther.com](mailto:contact@gympanther.com)

site web : [www.gympanther.com](http://www.gympanther.com)

## DOSSIER D'INSCRIPTION 2017/2018

### INCLUS :

- le règlement intérieur
- une fiche d'information sur le bénévolat au sein de l'association
- un bulletin d'inscription (recto-verso)
- l'autorisation parentale - GAF compétition
- l'annexe boutique (recto-verso)

# **RÈGLEMENT INTERIEUR**

## **POUR LA SAISON SPORTIVE 2017/2018**

**(à lire attentivement et à conserver par l'adhérent)**

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez en initiant ou renouvelant votre inscription ou celle de votre enfant pour la saison 2017/2018. Pour assurer un bon fonctionnement, voici quelques nouvelles informations et rappels sur l'association et le déroulement de cette prochaine saison.

**L'adhérent majeur s'engage à respecter le présent règlement en apposant sa signature sur le coupon détachable à la fin du document.**

**L'adhérent mineur et son représentant légal s'engage conjointement à respecter le présent règlement en apposant leur signature sur le coupon détachable à la fin du document.**

### **LE CLUB**

Notre club de gymnastique artistique affilié à une fédération nationale : la F.F.Gym (Fédération Française de Gymnastique).

L'objectif du club est de faire progresser tous les licenciés à leur rythme dans une optique de loisirs ou de compétition. L'accès aux différents cours se fait en fonction des places disponibles. L'accès aux groupes prépa-compétition/compétition peut se faire à partir de 7 ans, sans prérequis spécifiques. En cas de demandes trop nombreuses sur ces derniers, l'encadrement peut néanmoins être amené à réserver l'accès à la compétition aux gymnastes ayant au moins une année de pratique, ou suivant leurs acquisitions et leur motivation.

### **ENREGISTREMENT DES INSCRIPTIONS**

L'inscription ne sera effective qu'après réception du dossier complet, dûment rempli, signé et accompagné des pièces demandées ainsi que du règlement de la cotisation annuelle en une seule fois (possibilité de 3 chèques).

En cas d'abandon de votre enfant, et cela quelle que soit la période de saison sportive, aucune demande de remboursement ne sera acceptée. En cas d'incapacité physique en cours de saison, ceci pour une période conséquente, un éventuel avoir sur le montant de la cotisation de la saison suivante pourra être envisagé. Vous devrez alors prendre contact avec le bureau et lui transmettre un certificat médical ; votre situation sera étudiée à l'occasion de la réunion suivante du comité de direction.

L'association, suite au règlement de l'adhésion aux Panthères de Lyon, pourra, à votre demande, vous délivrer une attestation pour comité d'entreprise. Notre modèle de gestion ne nous permet pas de délivrer de facture.

### **COMMUNICATION / INFORMATION**

Tout au long de la saison, les informations sur la vie du club, les horaires ou encore les événements (compétitions, gala...) vous seront communiquées prioritairement par mail. A cette

fin, **merci de bien préciser votre adresse email principale sur le formulaire d'inscription**. Les données personnelles que vous nous communiquez sont exclusivement utilisées par Les Panthères de Lyon et ne seront pas communiquées à des tiers.

## ORGANISATION TECHNIQUE

Toutes les décisions se rapportant aux entraînements et compétitions (composition des groupes, choix des compétitions, niveaux de difficultés) sont du ressort de l'équipe d'encadrement.

## ENTRAÎNEMENTS

### HORAIRES ET CALENDRIER

Les horaires et le calendrier des entraînements vous sont communiqués en début de saison. Le calendrier est prévisionnel, il ne constitue donc en aucun cas un engagement du club sur le nombre de séances dispensées durant la saison. De plus, en période de compétitions, de vacances ou de manifestations exceptionnelles, les horaires pourront être réaménagés par le Bureau.

Il est indispensable d'arriver à l'heure aux entraînements, l'échauffement étant une partie importante d'un cours de gymnastique. En cas de retard abusif ou répétitif, l'entraîneur est libre d'accepter ou non le/la gymnaste en cours. En cas d'absence, merci de prévenir les entraîneurs dès que possible.

L'entraînement est assuré par des entraîneurs, salariés ou bénévoles, assistés d'aide-moniteurs bénévoles (parents, jeunes). En dehors des horaires de cours, les représentants légaux sont seuls responsables. Vous devez donc accompagner votre enfant jusqu'à la salle et vous assurer que votre enfant a bien été pris en charge par l'entraîneur avant de repartir. Vous devez par ailleurs venir chercher votre enfant dès la fin du cours. **Ni l'entraîneur, ni les responsables légaux de l'association ne seront tenus pour responsable d'un adhérent dont le représentant légal ne se conforme pas aux dites règles de sécurité.** Si vous souhaitez que votre enfant puisse partir seul à la fin des entraînements, merci de cocher la case dédiée sur le bulletin d'inscription.

### LA SALLE

Selon le groupe auquel vous ou votre enfant êtes inscrit, les entraînements ont lieu :

- Halle des Sports Vivier Merle - 91, boulevard Marius Vivier Merle - 69003 Lyon
- Gymnase Bossuet - 33, rue Bossuet - 69006 Lyon
- Gymnase Francisque Anselme - 14-16, rue Antoinette - 69003 Lyon

Ponctuellement, certains entraînements des groupes prépa-compétition/compétition pourront avoir lieu au Gymnase de la Guillotière - 14, rue du Repos - 69007 Lyon.

Seuls les adhérents et le personnel encadrant sont autorisés à accéder à la salle. Hormis les parents (ou représentant légaux) des sections BabyGym sollicités durant les séances, les parents n'ont pas accès à la salle. Pour le bon déroulement des entraînements, la présence des parents dans l'enceinte du gymnase n'est pas souhaitable.

Les gymnastes s'engagent à respecter les règles de base :

- ne pas pénétrer dans la salle sans l'accord et la présence d'un entraîneur ;
- ne pas manger ou boire à l'intérieur des installations ;
- ne pas marcher chaussé sur le praticable ou sur les tapis ;
- l'usage des agrès (barres, poutres, tables de saut, trampolines) se fait uniquement avec l'autorisation de l'entraîneur ;

*Gymnase Vivier Merle :*

- il est strictement interdit de se pencher par-dessus les fenêtres ;

*Gymnase Francisque Anselme :*

- le cours du samedi matin est un cours de gym ; le mur d'escalade ne fait pas partie de l'entraînement. Que ce soit pendant le cours, avant ou après, il est interdit de monter dessus ;
- le rideau est là pour symboliser une séparation du gymnase, ce n'est pas un jouet.

### COMPORTEMENT ET TENUE VESTIMENTAIRE

L'adhérent, ainsi que ses représentants légaux, se doivent de respecter les entraîneurs, ses décisions et son travail. Le langage doit être correct et respectueux envers ces derniers, mais également envers les autres gymnastes. **Toute violence, qu'elle soit verbale ou physique est proscrite et pourra faire l'objet de sanction (avertissement - suspension - radiation).**

Lors de la pratique de la gymnastique, les enfants doivent impérativement :  
s'attacher les cheveux (queue de cheval ou chignon sur la nuque) ;  
ne pas mettre de bijoux (risques de blessures, perte, dégradation) ;  
ne pas mâcher de chewing-gum pendant les cours.

Pour les entraînements, les gymnastes peuvent porter :

- pour les garçons : léotard ou t-shirt + short/cycliste ;
- pour les filles : justaucorps ou t-shirt + corsaire/caleçon.

*Pour les groupes prépa-compétition / compétition :* il est indispensable que la gymnaste possède un justaucorps aux couleurs du club. Ce dernier vous est proposé au moment de l'inscription en achat ou location. Il pourra être utilisé à l'entraînement et sera obligatoire lors des événements organisés par le club et des compétitions. On conseille également aux gymnastes de ces groupes d'avoir dans leur sac : une paire de maniques marquées à son nom, de l'Elastoplast, de la crème type Biafine et une paire de petits ciseaux.

**OBLIGATOIRE : Gourde ou bouteille d'eau dans le sac.**

**L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol avant, pendant et après les heures d'entraînement.**

## **EVENEMENTS ET COMPÉTITIONS**

Tout licencié est susceptible de participer aux manifestations organisées tout au long de l'année par les Panthères de Lyon. Afin de permettre une organisation optimum de ces événements, merci de nous faire savoir au plus tôt si vous ou votre enfant pourrez y participer.

### SECTION COMPETITION

La gymnaste inscrite en groupe compétition s'engage à participer assidûment aux entraînements et aux compétitions pour lesquelles elle est préparée. Les entraîneurs soumettront à la rentrée le planning des entraînements qui devra être visé et signé par la gymnaste et ses parents. Les convocations et le détail des compétitions seront donnés à chaque gymnaste engagée la semaine précédant la compétition.

**L'entraîneur et le responsable technique décident seuls des engagements en compétitions et de la valeur des exercices présentés. Ils se réservent le droit de ne pas engager une gymnaste dont le niveau ne permettrait pas une exécution des éléments en toute sécurité, dont la prestation serait trop éloignée de celle des autres clubs, ou dont l'attitude nuirait à l'esprit d'équipe.**

La participation aux concours par équipe est un devoir de la gymnaste envers son club et son équipe. Seuls des cas de force majeure peuvent dispenser d'y participer et devront être expressément justifiés dans les 72h. Le club s'engageant financièrement pour chaque

compétition, en cas d'absence non justifiée ou tardive (sauf blessure), il sera demandé aux parents le remboursement total ou partiel de cet engagement.

De même, la gymnaste a l'obligation de rester aux résultats lors des compétitions, même si ces derniers sont en fin de journée ; le cas échéant, la gymnaste ou l'équipe sera disqualifiée.

Dans la mesure du possible, il est conseillé d'accompagner votre enfant lors des compétitions. C'est aux familles de s'organiser pour transporter les gymnastes sur le lieu de la rencontre. Le covoiturage est une pratique assez répandue, les parents qui ne peuvent emmener leurs enfants peuvent les confier à d'autres familles.

**LE NON-RESPECT DU PRESENT REGLEMENT PEUT ENTRAINER L'EXCLUSION, TEMPORAIRE OU DEFINITIVE DE L'ASSOCIATION SANS REMBOURSEMENT PARTIEL OU TOTAL DE LA COTISATION.**

---

## TALON A JOINDRE A VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

Je soussigné(e) .....

- adhérent majeur
- représentant légal de l'adhérent mineur .....  
*(rayer la mention inutile)*

déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur des Panthères de Lyon pour la saison sportive 2017/2018 (téléchargeable sur [gympanther.com](http://gympanther.com)), l'avoir partagé avec mon enfant le cas échéant, et l'accepter sans réserve.

Je m'engage à le respecter et à le faire respecter.

à ....., le .....

signature de l'adhérent majeur  
ou du représentant légal

signature de l'adhérent mineur  
**(obligatoire)** pour les adhérents nés en 2009 et avant

# Envie de participer à la vie du club ? Passez à l'action en devenant bénévole.

## JUGE

Nous avons besoin de parents ou jeunes volontaires pour suivre la formation juge GAF niveau 1 en début de saison, puis juger au moins 1 compétition par an.

**Objectif : permettre aux gymnastes de participer aux compétitions. En effet, il est obligatoire de présenter 1 juge pour 5 gymnastes engagées de même catégorie (ou pour une équipe).**

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

- avoir une licence compétitive de la saison en cours (prise en charge par l'association) ;
- avoir 15 ans dans l'année 2018 (né(e) en 2003).

### FORMATION (informations basées sur la formation 2017)

- 1 week-end courant novembre ;
- 1 week-end courant décembre ;
- 1 examen en janvier.

## CHARGE D'UNE MISSION, D'UN PROJET OU D'UNE ACTION PONCTUELLE

Participez aux événements de la saison (Forum des Associations, galas...) : présence sur le stand des Panthères afin de donner des renseignements sur le club, aide à la mise en place et au rangement lors des fêtes, ou toutes autres aides organisationnelles ou logistiques...

Participez à l'organisation d'un événement ou d'une action ponctuelle permettant de contribuer au financement des projets du club.

Aidez à rechercher des sources de financement (sponsors, subventions, dons...).

## MEMBRE ACTIF (membre du bureau, aide-entraîneur)

Membre actif au de l'association : participation aux décisions, tenue de la boutique, centralisation des dossiers d'inscription...

**Nos besoins en bénévoles sont nombreux et variés. Toutes les bonnes volontés et les savoir-faire sont utiles pour faire vivre et développer l'association.**

**Nous vous proposons différentes activités, chacune contribuant à la réalisation de nos missions. Choisissez celle(s) qui correspond(ent) le mieux à vos envies, vos compétences et à vos motivations, et rejoignez-nous !**



## BULLETIN D'INSCRIPTION SAISON SPORTIVE 2017/2018

Nouvelle adhésion       Renouvellement

N° de licence : ..... (réservé au club)

IL NE SERA PROCÉDÉ À AUCUN REMBOURSEMENT APRÈS INSCRIPTION.

### CATEGORIE

BABY 1	<input type="checkbox"/> mercredi	<input type="checkbox"/> samedi	GAF loisirs	<input type="checkbox"/>	
BABY 2	<input type="checkbox"/> mercredi	<input type="checkbox"/> samedi	GAF prépa-compétition / compétition	<input type="checkbox"/>	
POUSSY 1	<input type="checkbox"/> mercredi	<input type="checkbox"/> samedi	ACRO	<input type="checkbox"/>	
POUSSY	<input type="checkbox"/> mercredi	<input type="checkbox"/> vendredi	<input type="checkbox"/> samedi	GYM AGRES « papis/mamies »	<input type="checkbox"/>

### ADHERENT

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Sexe :     F         M

Nationalité : .....

Adresse : .....

CP / Ville : .....

domicile : .....

portable : .....

email : .....

Profession ou école fréquentée : .....

### REPRESENTANTS LEGAUX

#### PERE / TUTEUR

NOM - Prénom : .....

Profession : .....

portable : .....

email : .....

#### MERE / TUTRICE

NOM - Prénom : .....

Profession : .....

portable : .....

email : .....

Merci de cocher cette case si parents séparés/divorcés.

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant :

.....

J'autorise mon enfant à partir seul à la fin de l'entraînement.

En adhérant, vous autorisez LES PANTHERES DE LYON à diffuser sur son site internet, dans la presse ou tout autre support visant à la promotion du club, les photos prises lors des activités au sein du club ou lors des compétitions de vous-même ou votre enfant. Tout refus doit être signalé par courrier adressé au président de l'association.

**SIGNATURE DE L'ADHERENT MINEUR :**

*(obligatoire pour les adhérents nés en 2009 et avant)*

**SIGNATURE DE L'ADHERENT MAJEUR**

**OU DES REPRESENTANTS LEGAUX :**



## COTISATION DE LA SAISON 2017/2018 (merci de cocher la ou les cases correspondantes)

Planning des cours disponible sur [gympanther.com](http://gympanther.com)

### GYM PETITE ENFANCE

<input type="checkbox"/> <b>BABY 1</b> - 1/2 ans (2015 et 2016)	<b>195€</b>
<input type="checkbox"/> <b>BABY 2</b> - 3 ans (2014)	<b>195 €</b>

### GYMNASTIQUE LOISIRS

<input type="checkbox"/> <b>POUSSY 1</b> - 4 ans (2013)	<b>210 €</b>
<input type="checkbox"/> <b>POUSSY</b> - 5/10 ans (2007 à 2012)	<b>225 €</b>
<input type="checkbox"/> <b>GAF Loisirs</b> - 11/17 ans (1999 à 2006)	<b>255 €</b>
<input type="checkbox"/> <b>GYM «Papis-Mamies» 1 créneau</b> > 18 ans (1998 et avant)	<b>180 €</b>
<input type="checkbox"/> <b>GYM «Papis-Mamies» 2 créneaux</b> > 18 ans (1998 et avant)	<b>210 €</b>

### GYMNASTIQUE COMPETITION

<input type="checkbox"/> <b>GAF prépa-compétition</b> FILLES 7-17 ans (1999 à 2010)	<b>300 €</b>
<input type="checkbox"/> <b>GAF compétition</b> FILLES 11-17 ans (2006 à 1999) ayant au moins une année de pratique	<b>300 €</b>

+ justaucorps du club obligatoire pour toutes les gymnastes.  
Au choix (\*):  location  achat  le possède déjà

(\*): annexe boutique à compléter pour une location annuelle ou un achat cette saison.

### AUTRES

<input type="checkbox"/> <b>ACROS GYM</b> > 12 ans (2005 et avant)	<b>240 €</b>
<input type="checkbox"/> <b>COURS SUPPLEMENTAIRES</b> Concerne les adhérents BABY / POUSSY 1 / POUSSY souhaitant participer à 2 cours ou plus par semaine	<b>45 €</b>

## REGLEMENT

(cocher les cases des moyens de paiements utilisés et préciser le montant)

Montant de la cotisation avant remise : ..... €

#### Réduction

- Il y a déjà 1 membre de ma famille inscrit au club (-30 €) ..... €  
 Il y a déjà 2 membre de ma famille inscrit au club (-60 €) ..... €  
 ..... €

Montant de la cotisation due : ..... €

- Chèque(s) bancaire(s) (indiquer le nom de l'adhérent au dos) ..... €  
 au comptant  en 3 fois
- Chèques Vacances ..... €  
 Coupons Sport ..... €  
 Espèces ..... €

## BENEVOLE

(gymnaste ou parent)

NOM - Prénom :

.....  
souhaite participer à la vie du club, merci de préciser :

- aide-entraîneur  
(investissement hebdomadaire)
- Juge
- Soutien ponctuel
- Membre du bureau

cadre réservé au club

Dossier traité par :

.....  
Commentaires :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## VERIFIEZ VOTRE DOSSIER ! ➡ pièces à fournir

Les documents ci-dessous sont **OBLIGATOIRES** et aucun gymnaste ne sera accepté aux entraînements si le dossier est incomplet.

- 1 photo d'identité (merci de noter le nom du gymnaste au dos svp)
- le bulletin d'inscription (recto-verso) complété et signé
- le oupon d'acceptation du règlement intérieur complété et signé
- un certificat médical autorisant la pratique de la gymnastique, daté de moins de 3 mois (sauf pour les adhérents de la saison 2016/2017 ayant déjà fourni un certificat médical). Pour les adhérents s'inscrivant en GAF prépa-compétition/compétition, le certificat médical doit aussi autoriser explicitement la pratique de la gymnastique en compétition.
- pour les adhérents GAF prépa-compétition/compétition : l'autorisation parentale jointe ci-après complétée et signée
- le règlement intégral de la cotisation (espèces, chèque(s), coupons-sport, chèques-vacances)



# AUTORISATION PARENTALE

(GAF compétition)

## ⇒ A REMPLIR PAR LA PERSONNE LEGALEMENT RESPONSABLE DE L'ENFANT

Je soussigné(e) ..... (NOM, Prénom)  
agissant en qualité de représentant de l'enfant mineur,

NOM / Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Numéro de licence : .....

J'autorise à participer à l'ensemble des compétitions, individuelles ou par équipes, qui se dérouleront durant la saison sportive 201 \_ / 201 \_ et pour lesquelles le responsable du club « Les Panthères de Lyon » aura engagé mon enfant.

### PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

NOM / Prénom : .....

Lien de parenté avec l'enfant : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Caisse de sécurité sociale : .....

N° d'immatriculation SS : .....

Votre enfant souffre-t-il d'allergie(s) ?                      OUI                                      NON

Si OUI, lesquelles ? .....

Date de la dernière vaccination antitétanique : .....

J'autorise le responsable du club « Les Panthères de Lyon », à l'occasion de tout déplacement et compétition effectué durant la saison sportive 201 \_ / 201 \_ , à prendre toutes les dispositions que nécessiterait l'état de santé de mon enfant .....(NOM, Prénom).

J'autorise également, le cas échéant, tout établissement hospitalier dans lequel mon enfant aura été transporté à pratiquer ou faire pratiquer tous les examens et interventions chirurgicales nécessaires.

Médecin traitant : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Fait à : ....., le : .....

Signature du responsable légal de l'enfant,  
précédée de la mention manuscrite « LU ET APPROUVE » :



## LA BOUTIQUE

photos des articles sur le site gympanther.com

NOM / Prénom du gymnaste : .....

*(Conformément au règlement intérieur, le justaucorps du club est obligatoire pour les groupes prépa-compétition et compétition)*

### COMMANDE / ACHAT DE TEXTILE ET ACCESSOIRES

PRODUIT	TAILLE	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	PRIX TOTAL
JUSTAUCORPS + chouchou		60 €		
SOKOL		60 €		
LEGGING BABY		8 €		
BODY BABY		12 €		
SHORTY		10 €		
LEGGING		15 €		
DEBARDEUR		5 €		
TEE-SHIRT ANNIVERSAIRE « les Panthères ont 10 ans »		5 €		
TEE-SHIRT		10 €		
SWEAT-SHIRT à capuche		25 €		
SAC A DOS		8 €		
SAC petit modèle (orange)		15 €		
SAC grand modèle (noir)		25 €		
CLE USB 2 Go		15 €		
PORTE-CLES		5 €		
PARE-SOLEIL		8 €		

MONTANT TOTAL

## LOCATION JUSTAUCORPS

TAILLE (entourez la taille choisie)

6 ans / 8 ans / 10 ans / 12 ans / 14 ans / taille 0 / taille 1 / taille 2 / taille 3

### TARIFS DE LOCATION

Je règle une **cotisation annuelle de 20 €** par tenue **et** dépose un **chèque de caution de 40 €**.

La tenue louée sera remise en début d'année et sera à rendre en fin de saison. Elle devra être restituée propre et non détériorée le 24 juin au plus tard dans un sac plastique avec le nom et prénom de l'enfant (le club prendra en charge le lavage de la tenue des gymnastes participants au gala de fin de saison). Mon chèque de caution me sera alors restitué. En cas de tenue endommagée ou déteinte, la tenue ne sera pas reprise par le club et la caution non restituée.

### **CONSIGNES DE LAVAGE :**

**EN MACHINE, SUR L'ENVERS, A 30°C MAX.** Préférez un cycle court et une dose de lessive minimum.

**SECHAGE IMMEDIAT A PLAT**, ne pas laisser en machine après le lavage pour éviter toute décoloration.

**SI LAVAGE MAIN, NE PAS LAISSER TREMPER.**

## REGLEMENT

Le règlement est à remettre en même temps que votre bon de commande et/ou de location. Vous pouvez régler en espèces, chèque ou chèques-vacances si votre commande est remise en même temps que le dossier d'inscription.

**Merci de séparer les chèques « location » des autres achats à régler pour la Boutique.**

NOM | SIGNATURE de l'adhérent majeur  
ou du représentant légal